



LES CAHIERS DU CERCLE AVENIR & PROGRÈS

Collection « Cohésion nationale »

Première édition - 2026

CAHIER N° 0

Refonder la cohésion nationale

Les principales propositions du Cercle Avenir & Progrès

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	4
Penser. Débattre. Agir pour faire société.....	6
LE CERCLE AVENIR & PROGRÈS.....	8
Un think tank de citoyens pour les citoyens.....	8
Notre raison d'être	8
Notre méthode.....	9
Une réflexion ouverte sur l'Europe	10
Des propositions pour agir.....	10
Une première collection au service de la cohésion nationale.....	10
LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	12
#1 Restaurer la confiance	12
#2 Penser dans le temps long	12
#3 Renforcer la responsabilité.....	12
#4 Redonner toute sa place à la transmission.....	13
#5 Faire du numérique un levier plutôt qu'une contrainte	13
#6 S'inspirer des expériences européennes.....	13
#7 Passer du diagnostic à l'action.....	13
LES CINQ CAHIERS.....	15
CAHIER N°1 - LE LOGEMENT.....	16
Pourquoi ce Cahier ?	16
Les principaux constats.....	16
Les cinq propositions prioritaires	17
Notre ambition pour 2030.....	17
CAHIER N°2 - LA SÉCURITÉ.....	18
Pourquoi ce Cahier ?	18
Les principaux constats.....	18
Les cinq propositions prioritaires	19
Notre ambition pour 2030.....	19
CAHIER N°3 - L'ÉCOLE PRIMAIRE	21
Pourquoi ce Cahier ?	21

Les principaux constats.....	21
Les cinq propositions prioritaires	22
Notre ambition pour 2030.....	22
CAHIER N°4 - LA JUSTICE	24
Pourquoi ce Cahier ?	24
Les principaux constats.....	24
Les cinq propositions prioritaires	25
CAHIER N°5 - L'AUTORITÉ ET LE POUVOIR	25
Pourquoi ce Cahier ?	26
Les principaux constats.....	26
Les cinq propositions prioritaires	27
Notre ambition pour 2030.....	27
LES CINQ CONVICTIONS COMMUNES	29
Première conviction : La cohésion nationale est la première richesse de la République.....	29
Deuxième conviction : La confiance est le premier capital de la République	29
Troisième conviction : Les politiques publiques doivent être pensées ensemble.	29
Quatrième conviction : Les transformations du 21 ^{ème} siècle appellent un État plus efficace, plus proche et plus stratège.....	30
Cinquième conviction : Les grandes réformes exigent une vision de long terme.	30
REMERCIEMENTS.....	31
Les contributeurs.....	Erreur ! Signet non défini.

AVANT-PROPOS

La France traverse une période de profondes transformations. Les mutations démographiques, technologiques, économiques, géopolitiques et environnementales bouleversent les repères sur lesquels notre société s'est construite.

Dans le même temps, les attentes de nos concitoyens à l'égard des institutions n'ont jamais été aussi fortes. Ils aspirent à davantage de protection, de justice, d'efficacité, de lisibilité de l'action publique, mais aussi à davantage de sens.

Au-delà des débats qui rythment l'actualité, une interrogation plus fondamentale s'impose : **qu'est-ce qui nous permet encore de faire société ?**

Notre pays ne souffre pas seulement de difficultés économiques, sociales ou institutionnelles. Il est confronté à une crise plus profonde : une crise de la confiance.

- Confiance dans la capacité de l'État à agir.
- Confiance dans les institutions républicaines.
- Confiance entre les citoyens eux-mêmes.
- Confiance, enfin, dans notre capacité collective à construire un avenir commun.

Cette confiance ne se décrète pas. Elle se construit dans la durée, par la qualité des politiques publiques, la cohérence des décisions, la stabilité des règles, le respect de la parole donnée et la recherche constante de l'intérêt général.

Les difficultés du logement, les interrogations sur l'école, les attentes en matière de sécurité, les tensions autour de la justice ou encore la crise de l'autorité sont souvent abordées comme des sujets distincts. Pourtant, elles renvoient à une même réalité : celle d'un pacte républicain mis à l'épreuve et d'une cohésion nationale qu'il nous appartient de renforcer.

C'est pour répondre à cette interrogation qu'est né le **Cercle Avenir & Progrès**. Notre ambition n'est pas d'être un think tank de plus, mais un think tank citoyen, indépendant, qui met l'expertise au service des citoyens et de l'intérêt général.

Nous sommes convaincus que les défis de notre temps ne pourront être relevés ni par les seuls experts, ni par les seuls responsables publics, ni par les seules convictions. Ils exigent de faire dialoguer les savoirs, les expériences et les réalités de terrain.

Notre méthode repose sur une conviction simple : confronter les expertises au réel pour faire émerger des propositions concrètes, sans tabou ni dogmatisme. Les idées y sont discutées pour ce qu'elles apportent, non pour l'étiquette qui les accompagne. Les diagnostics sont confrontés aux faits. Les propositions sont

appréciées à l'aune de leur efficacité, de leur faisabilité et de leur capacité à servir l'intérêt général.

* * *

Penser. Débattre. Agir pour faire société.

Cette signature résume à la fois notre méthode et notre ambition.

Les *Cahiers du Cercle Avenir & Progrès* sont l'expression de cette démarche.

Ils sont le fruit des travaux conduits tout au long des années 2025 et 2026 par cinq commissions réunissant experts, praticiens, universitaires, élus, responsables publics, entrepreneurs, acteurs associatifs et citoyens engagés. Tous ont accepté de confronter leurs analyses, leurs expériences et leurs convictions afin de produire une réflexion collective, libre et exigeante.

Leurs travaux se sont nourris d'études, de données objectives, de comparaisons européennes et internationales, d'auditions d'experts, ainsi que de nombreuses rencontres organisées par le Cercle, notamment au Sénat. Ils se sont surtout nourris d'une volonté commune : dépasser le diagnostic pour formuler des propositions opérationnelles.

Les thèmes retenus ne doivent rien au hasard :

- Le logement, parce qu'il conditionne la dignité, la mobilité et le vivre-ensemble ;
- La sécurité, parce qu'elle demeure la première des libertés ;
- L'école primaire, parce qu'elle prépare les citoyens de demain et construit les fondements de notre cohésion nationale ;
- La justice, parce qu'elle garantit l'État de droit et la confiance dans nos institutions.
- L'autorité et le pouvoir, enfin, parce qu'ils interrogent notre capacité collective à transmettre, décider, protéger et faire respecter les règles communes.

Ces cinq Cahiers portent sur des politiques publiques différentes. Pourtant, ils racontent une même histoire.

Ils montrent que les fractures françaises ne peuvent être comprises séparément. Elles sont les manifestations d'un même défi : restaurer la confiance, renforcer la responsabilité et préserver ce qui nous permet de faire société.

Notre conviction est que les grands défis de la France ne trouveront pas de réponse dans l'accumulation de réformes isolées. Ils appellent une vision d'ensemble, une action cohérente et une volonté constante de renforcer la cohésion nationale.

Le rôle d'un think tank n'est pas de gouverner, mais d'éclairer les choix, de nourrir le débat démocratique, de confronter les expertises au réel et d'ouvrir des perspectives.

Nous espérons que ces Cahiers contribueront utilement à cette ambition. Qu'ils puissent nourrir la réflexion des responsables publics, des élus, des administrations, des chercheurs, des acteurs économiques, des associations et, plus largement, de tous les citoyens qui souhaitent participer à l'avenir de notre pays.

Ces cahiers ont revus et harmonisés par certains de nos membres sous la direction de Zakia Ouhmida que je remercie très chaleureusement pour l'ampleur de sa tâche, menée avec talent, conscience et efficacité.

Ils ne constituent ni un aboutissement ni une vérité définitive. Ils sont une invitation à comprendre davantage, à débattre librement et à agir ensemble.

Parce que l'avenir de la France se construira par l'exigence du débat, le courage de la vérité et la recherche patiente de solutions et non pas dans le déni des réalités et/ou l'affrontement permanent.

Plus qu'une collection de rapports, ces Cahiers constituent une invitation à regarder les grands défis de notre pays dans leur cohérence afin de mieux préparer son avenir.

Penser. Débattre. Agir pour faire société.

Telle est l'ambition du Cercle Avenir & Progrès.

Jean-Luc Scemama

Président du Cercle Avenir & Progrès

* * *

LE CERCLE AVENIR & PROGRÈS

Un think tank de citoyens pour les citoyens

Le Cercle Avenir & Progrès (CAP) est un think tank indépendant, citoyen, laïque et pluraliste, créé en 2023 autour d'une conviction simple : les grands défis auxquels la France est confrontée ne pourront être relevés ni par les seuls responsables publics, ni par les seuls experts, ni par les seules convictions.

Ils exigent de faire dialoguer celles et ceux qui pensent, celles et ceux qui décident, celles et ceux qui agissent et celles et ceux qui vivent, chaque jour, les réalités de notre pays.

Notre ambition est de mettre l'expertise au service des citoyens et de l'intérêt général.

CAP est un lieu de réflexion, mais aussi un lieu de dialogue. Nous croyons que les politiques publiques gagnent en pertinence lorsqu'elles confrontent les savoirs académiques, l'expérience des praticiens, les attentes des citoyens et les réalités du terrain.

Parce que les réponses les plus justes naissent rarement de l'entre-soi. Elles émergent de la confrontation des idées, de l'écoute des expériences et de la recherche du bien commun.

Notre raison d'être

À une époque où les fractures sociales, territoriales, économiques, institutionnelles et culturelles fragilisent notre capacité à faire société, le Cercle Avenir & Progrès a choisi de consacrer ses travaux à une question essentielle :

Comment renforcer durablement la cohésion nationale et faire vivre le pacte républicain

Le logement, la sécurité, l'école, la justice, l'autorité, mais aussi demain la santé, le travail ou la transition écologique, ne sont pas des sujets indépendants. Ils constituent les différentes dimensions d'un même défi : permettre à la République de tenir ses promesses de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

Notre démarche consiste à dépasser les approches sectorielles pour comprendre les liens qui unissent ces politiques publiques et construire des réponses cohérentes.

Notre méthode

Le Cercle Avenir & Progrès est d'abord un lieu de travail collectif.

Ses commissions réunissent des experts, des universitaires, des responsables publics, des élus, des entrepreneurs, des professionnels de terrain, des responsables associatifs et des citoyens engagés.

Cette diversité constitue notre première richesse :

- Les expériences s'y complètent.
- Les disciplines s'y croisent. Les convictions s'y confrontent.
- Les faits y priment toujours sur les postures.

Chaque commission conduit ses travaux à partir d'un diagnostic partagé, nourri par les données disponibles, les auditions, les retours d'expérience et les comparaisons européennes.

Les Rencontres du Sénat viennent enrichir cette réflexion en donnant la parole à des personnalités reconnues pour leur expertise ou leur expérience. Elles permettent de confronter les analyses des commissions à des regards extérieurs et de nourrir un débat ouvert entre responsables publics, chercheurs, praticiens et citoyens.

Les séances plénières offrent enfin un espace de dialogue entre les différentes commissions. Elles favorisent les regards croisés, renforcent la cohérence des travaux et permettent de faire émerger une vision d'ensemble des grands enjeux de cohésion nationale.

À chaque étape, la même exigence guide notre démarche :

- Partir des faits avant les opinions ;
- Écouter les réalités de terrain ;
- Confronter les expertises ;
- Comparer les expériences françaises et européennes ;
- Débattre librement dans le respect des personnes ;
- Rechercher des solutions concrètes au service de l'intérêt général.

Une réflexion ouverte sur l'Europe

La France n'est pas seule confrontée aux défis qu'elle rencontre.

Partout en Europe, les démocraties cherchent à renforcer la confiance des citoyens, à adapter leurs institutions et à répondre aux profondes mutations économiques, sociales, technologiques et géopolitiques.

C'est pourquoi chacun des Cahiers comporte une ouverture sur les expériences européennes.

Notre objectif n'est pas d'importer des modèles étrangers, mais d'identifier les bonnes pratiques, d'en comprendre les conditions de réussite et d'en tirer des enseignements utiles pour notre pays.

Comparer ne signifie pas copier. Comparer permet de mieux comprendre et d'enrichir la réflexion.

Des propositions pour agir

Le Cercle Avenir & Progrès n'a pas vocation à produire des rapports destinés à prendre place sur une étagère.

Notre ambition est de transformer l'analyse en action.

Chaque commission est invitée à dépasser le diagnostic pour formuler des propositions concrètes, réalistes et opérationnelles.

Toutes sont examinées au regard de leur efficacité, de leur faisabilité et de leur capacité à renforcer durablement la cohésion nationale.

Notre objectif est qu'elles puissent nourrir le débat public, inspirer les décideurs, être discutées, expérimentées et, lorsque leur pertinence est reconnue, mises en œuvre au service de l'intérêt général.

Parce qu'une idée n'a de véritable valeur que lorsqu'elle peut être utile.

Une première collection au service de la cohésion nationale

Les Cahiers 2025-2026 constituent la première collection éditoriale du Cercle Avenir & Progrès.

Ils rassemblent les travaux de cinq commissions consacrées au logement, à la sécurité, à l'école primaire, à la justice et à l'autorité.

Chaque Cahier peut être lu indépendamment.

Ensemble, ils proposent une lecture cohérente des principaux défis auxquels la France est aujourd'hui confrontée et formulent des recommandations destinées à renforcer durablement notre capacité à faire société.

Ils traduisent une même conviction : la cohésion nationale ne relève ni de l'incantation ni de la nostalgie. Elle se construit par des institutions solides, des politiques publiques cohérentes, une responsabilité partagée et une confiance sans cesse renouvelée entre les citoyens et la République.

* * *

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Au terme de deux années de travaux, d'auditions, de débats et de confrontations d'expériences, une conviction s'est progressivement imposée.

Les cinq commissions n'ont pas étudié cinq sujets distincts. Elles ont exploré, chacune sous un angle différent, les conditions qui permettent à une démocratie de tenir dans la durée.

De leurs travaux émergent plusieurs enseignements communs.

#1 Restaurer la confiance

La confiance est le fil conducteur des cinq Cahiers.

Confiance dans les institutions. Confiance dans l'État. Confiance entre les citoyens.

Confiance dans la capacité de notre démocratie à répondre aux défis du 21^{ème} siècle.

Sans confiance, aucune politique publique ne peut produire durablement ses effets.

#2 Penser dans le temps long

Les difficultés auxquelles notre pays est confronté ne sont pas le résultat d'une crise ponctuelle. Elles sont le fruit d'évolutions profondes qui appellent des politiques publiques inscrites dans la durée.

La cohésion nationale ne se décrète pas. Elle se construit patiemment, par la constance des choix publics et la continuité de l'action.

#3 Renforcer la responsabilité

Une société démocratique repose autant sur les droits que sur les responsabilités :

- Responsabilité de l'État.
- Responsabilité des institutions.
- Responsabilité des élus.
- Responsabilité des citoyens.

Les travaux des commissions montrent que la confiance progresse lorsque chacun assume pleinement son rôle.

#4 Redonner toute sa place à la transmission

Transmettre :

- Des savoirs.
- Des règles.
- Des valeurs.
- Une culture civique.

Qu'il s'agisse de l'école, de la famille, de la justice ou de l'autorité, toutes les commissions soulignent que la transmission demeure l'une des conditions essentielles de la cohésion nationale.

#5 Faire du numérique un levier plutôt qu'une contrainte

Le numérique transforme profondément notre société. Il modifie l'accès au savoir, les relations sociales, l'action publique et l'exercice des responsabilités.

Les commissions considèrent qu'il ne doit pas être subi mais maîtrisé, afin qu'il devienne un facteur d'efficacité, de simplification et de confiance, sans jamais remettre en cause les principes fondamentaux de notre démocratie.

#6 S'inspirer des expériences européennes

Aucun pays ne détient seul les réponses aux défis contemporains.

Les comparaisons européennes montrent qu'il est possible de s'inspirer d'expériences réussies sans les transposer mécaniquement.

Comparer permet d'élargir le champ des possibles, d'éviter certains écueils et d'enrichir la réflexion publique.

#7 Passer du diagnostic à l'action

Enfin, les travaux des commissions conduisent à une dernière conviction : comprendre est indispensable, mais ne suffit pas.

Les politiques publiques progressent lorsqu'elles se traduisent par des décisions, des expérimentations et des réformes évaluées dans le temps.

C'est pourquoi chacune des commissions a fait le choix de dépasser le diagnostic pour formuler des recommandations concrètes, réalistes et opérationnelles.

Parce qu'un think tank n'a pas vocation à produire des rapports destinés à être oubliés.

Sa responsabilité est de faire émerger des idées qui puissent nourrir le débat public, inspirer les décideurs et, lorsque leur pertinence est démontrée, contribuer à l'action.

* * *

LES CINQ CAHIERS

Les pages qui suivent présentent les cinq Cahiers qui composent cette première édition de la collection du Cercle Avenir & Progrès.

Chacun est consacré à un grand défi de l'action publique : le logement, la sécurité, l'école primaire, la justice et l'autorité.

Ils peuvent être lus indépendamment. Ensemble, ils proposent une lecture cohérente des conditions qui permettent à notre pays de renforcer la confiance, la responsabilité et la cohésion nationale.

Afin d'en faciliter la découverte, chaque Cahier est présenté selon une même structure :

- **Pourquoi ce sujet ?** Comprendre pourquoi il est devenu un enjeu majeur pour notre pays.
- **Les principaux constats.** Les enseignements essentiels issus des travaux de la Commission.
- **Les cinq propositions prioritaires.** Les recommandations que la Commission juge les plus structurantes.
- **Notre ambition pour 2030.** La vision de long terme qui guide les propositions formulées.
- **Une conviction.** En quelques lignes, l'idée essentielle que la Commission souhaite transmettre.

Cette présentation ne se substitue pas aux rapports complets. Elle en offre une lecture synthétique, destinée à mettre en lumière les principales analyses et les propositions les plus structurantes de chaque Commission.

Les rapports détaillés, reproduits dans leur intégralité dans chacun des Cahiers, permettent ensuite d'approfondir les diagnostics, les comparaisons européennes et l'ensemble des recommandations formulées.

* * *

CAHIER N°1 - LE LOGEMENT

Restaurer la cohésion nationale par l'habitat.

Pourquoi ce Cahier ?

Le logement est bien davantage qu'une politique publique parmi d'autres. Il conditionne l'accès à l'emploi, à l'éducation, à la santé, aux services publics, à la mobilité et à l'autonomie. Il façonne les parcours de vie, influence l'attractivité des territoires et contribue directement à la cohésion nationale.

Or, la France connaît aujourd'hui une crise durable du logement. La construction ralentit, les parcours résidentiels se bloquent, les inégalités territoriales s'accroissent et les difficultés d'accès au logement fragilisent de nombreux ménages, notamment les jeunes, les familles et les classes moyennes.

Pour la Commission, cette crise dépasse largement le seul secteur de l'habitat. Elle révèle les limites d'un modèle devenu trop complexe, insuffisamment coordonné et trop souvent modifié.

Le logement doit désormais être pensé comme un levier majeur de cohésion nationale.

Les principaux constats

Les travaux de la Commission conduisent à cinq constats.

1. La crise du logement est devenue une crise de cohésion nationale

Le logement conditionne désormais de nombreuses politiques publiques : emploi, mobilité, éducation, santé, attractivité des territoires ou transition écologique.

2. Le modèle français atteint ses limites

Malgré un investissement public considérable, la politique du logement souffre d'une gouvernance complexe, d'une instabilité réglementaire et d'un manque de vision de long terme.

3. Les territoires appellent des réponses différenciées

Les besoins d'une métropole, d'une ville moyenne ou d'un territoire rural sont profondément différents. Une politique uniforme ne peut plus répondre à cette diversité.

4. La confiance doit être restaurée

Les ménages, les collectivités, les bailleurs et les investisseurs ont besoin de règles stables, lisibles et durables pour s'engager.

5. L'Europe montre que d'autres voies sont possibles

Les expériences conduites en Autriche, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Finlande ou au Danemark montrent qu'une gouvernance stable, une stratégie de long terme et une meilleure coordination permettent d'obtenir de meilleurs résultats.

Les cinq propositions prioritaires

1. Faire du logement un pilier de la cohésion nationale

Reconnaître que le logement conditionne de nombreuses autres politiques publiques et lui donner une place stratégique dans l'action de l'État.

2. Construire une stratégie de long terme

Définir une politique nationale stable à l'horizon 2040 afin de restaurer la confiance et de donner de la visibilité à l'ensemble des acteurs.

3. Adapter les réponses aux réalités des territoires

Développer des politiques différenciées selon les besoins des métropoles, des villes moyennes et des territoires ruraux.

4. Refonder la gouvernance

Clarifier les responsabilités entre l'État et les collectivités et renforcer la coordination des politiques publiques liées au logement.

5. Simplifier durablement l'action publique

Réduire la complexité normative, stabiliser les règles et privilégier l'évaluation des politiques plutôt que leur empilement.

Notre ambition pour 2030

À l'horizon 2030, la Commission appelle à faire du logement une véritable politique de cohésion nationale.

L'objectif n'est pas seulement de construire davantage de logements, mais de permettre à chacun de choisir son parcours résidentiel plutôt que de le subir.

Une politique du logement réussie devra être capable de répondre aux besoins des territoires, de soutenir les mobilités, de restaurer la confiance des acteurs et d'accompagner les grandes transitions démographiques, économiques et environnementales.

Parce que le logement ne se résume pas à un toit ; il est l'un des lieux où la République devient concrète.

La conviction de la commission : faire du logement une politique de cohésion nationale ; c'est permettre à chacun de trouver sa place dans la République.

CAHIER N°2 - LA SÉCURITÉ

Garantir la cohésion nationale par la sécurité.

Pourquoi ce Cahier ?

La sécurité constitue la première mission de l'État. Elle garantit l'exercice des libertés, protège les personnes et les biens, assure le respect de l'État de droit et conditionne la confiance des citoyens dans les institutions.

Or les menaces auxquelles la France est confrontée ont profondément évolué. À la délinquance du quotidien s'ajoutent désormais le terrorisme, les trafics organisés, les violences contre les représentants de l'autorité, les cyberattaques, les manipulations informationnelles, les ingérences étrangères et les atteintes aux infrastructures critiques. La sécurité est devenue un enjeu global qui mobilise l'ensemble de la puissance publique.

Pour la Commission, ces transformations dépassent la seule question des moyens. Elles appellent une politique de sécurité plus cohérente, plus réactive et davantage tournée vers la prévention, la résilience et la souveraineté numérique.

Garantir durablement la sécurité des Français, c'est renforcer la confiance dans la République et préserver la cohésion nationale.

Les principaux constats

Les travaux de la Commission conduisent à cinq constats.

1. La sécurité est le premier fondement du pacte républicain

Elle conditionne l'exercice des libertés, la confiance dans les institutions, l'attractivité des territoires et la cohésion nationale.

2. Les menaces du 21^{ème} siècle imposent une approche globale

Terrorisme, criminalité organisée, cyberattaques, ingérences étrangères et attaques contre les infrastructures critiques imposent une politique de sécurité dépassant les frontières traditionnelles entre police, justice, défense et cybersécurité.

3. L'enjeu principal est désormais l'efficacité de l'action publique

La France dispose de moyens importants, mais leur coordination, leur simplification et leur capacité à produire des résultats concrets doivent être renforcées.

4. La prévention et la responsabilité sont des piliers de la sécurité

La sécurité repose aussi sur l'école, les familles, les collectivités, les entreprises et les citoyens. Restaurer l'autorité et prévenir les ruptures participe pleinement de la politique de sécurité.

5. La cybersécurité est devenue un enjeu majeur de souveraineté

La protection des infrastructures numériques, des données et des services essentiels constitue désormais une condition de la résilience de l'État et de l'indépendance nationale.

Les cinq propositions prioritaires

1. Restaurer l'efficacité de la sécurité intérieure

Renforcer la présence des forces de sécurité sur le terrain, simplifier les procédures et améliorer la coordination entre les services.

2. Rendre la chaîne pénale plus rapide et plus lisible

Garantir une réponse judiciaire plus rapide, plus compréhensible et effectivement exécutée afin de conforter l'autorité de l'État de droit.

3. Faire de la prévention un pilier de la politique de sécurité

Mobiliser l'école, les familles, les collectivités territoriales et les acteurs de terrain afin de prévenir durablement les violences et la récidive.

4. Faire de la cybersécurité une priorité stratégique

Développer les capacités de prévention, de détection et de réaction face aux menaces numériques tout en renforçant la culture nationale de cybersécurité.

5. Renforcer la souveraineté française et européenne

Soutenir les technologies stratégiques, développer les compétences et approfondir les coopérations européennes afin de mieux protéger les intérêts de la Nation.

Notre ambition pour 2030

À l'horizon 2030, la Commission appelle à construire une France plus sûre, plus résiliente et plus souveraine. L'objectif n'est pas seulement de mieux lutter contre les différentes formes d'insécurité, mais de bâtir une politique globale capable d'anticiper les crises, de protéger les infrastructures essentielles, de renforcer la résilience des territoires et de préserver durablement les libertés publiques.

Une politique de sécurité réussie devra associer l'État, les collectivités territoriales, les entreprises, les associations et les citoyens autour d'une même ambition : garantir la continuité de la Nation face aux défis du 21^{ème} siècle.

La conviction de la Commission : garantir durablement la sécurité, c'est protéger les libertés, renforcer la confiance dans les institutions et préserver la cohésion nationale.

* * *

CAHIER N°3 - L'ÉCOLE PRIMAIRE

Refonder la cohésion nationale par l'éducation.

Pourquoi ce Cahier ?

L'école primaire est bien plus que le premier degré de notre système éducatif ; elle est le premier lieu où se transmettent les savoirs fondamentaux, où s'apprennent les règles de la vie en commun et où se construisent les premiers repères de la citoyenneté. Elle prépare les enfants à exercer leur liberté, à comprendre le monde et à participer à la vie de la République.

Or, cette mission est aujourd'hui confrontée à des attentes toujours plus nombreuses. À la transmission des savoirs, se sont progressivement ajoutées l'éducation à la citoyenneté, le développement de l'esprit critique, l'inclusion, le numérique, la prévention des violences et l'accompagnement de nouvelles réalités sociales.

Pour la Commission, cette évolution impose de redonner à l'école primaire un cap clair, de conforter les savoirs fondamentaux et de restaurer la confiance entre l'État, les enseignants, les familles et l'ensemble de la communauté éducative.

Faire de l'école primaire une priorité nationale, c'est préparer durablement la cohésion de la République.

Les principaux constats

Les travaux de la Commission conduisent à cinq constats.

1. L'école primaire est le premier lieu où se construit la République

Elle transmet les savoirs fondamentaux, forme les citoyens de demain et construit la culture commune indispensable à la cohésion nationale.

2. La mission de l'école s'est profondément transformée

Aux apprentissages fondamentaux se sont ajoutées de nouvelles responsabilités qui rendent nécessaire une clarification durable de ses priorités.

3. Les savoirs fondamentaux demeurent la condition de toutes les réussites

La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul reste le socle indispensable auquel doivent désormais s'articuler l'esprit critique, les compétences numériques et les savoir-être.

4. Les enseignants constituent le premier levier de réussite

Aucune amélioration durable ne sera possible sans renforcer leur formation, reconnaître leur expertise et leur redonner les moyens d'exercer pleinement leur mission.

5. L'éducation repose sur une responsabilité partagée

La réussite des élèves suppose une relation de confiance durable entre l'école, les familles et l'ensemble de la communauté éducative.

Les cinq propositions prioritaires

1. Clarifier la mission de l'école primaire

Réaffirmer sa vocation première : transmettre les savoirs fondamentaux, former des citoyens éclairés et préparer chaque enfant à vivre dans une société démocratique.

2. Faire des savoirs fondamentaux une priorité nationale

Garantir à tous les élèves la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul tout en développant l'esprit critique et les compétences indispensables au XXI^e siècle.

3. Redonner confiance aux enseignants

Renforcer leur formation, améliorer leurs conditions d'exercice et reconnaître pleinement leur rôle dans la réussite des élèves.

4. Reconstruire le pacte éducatif avec les familles

Développer une responsabilité éducative partagée fondée sur le dialogue, la confiance et la coopération.

5. Donner davantage de liberté aux équipes éducatives

Accorder aux écoles des marges d'autonomie leur permettant d'adapter leurs pratiques aux réalités des territoires dans le respect d'un cadre national commun.

Notre ambition pour 2030

À l'horizon 2030, la Commission appelle à faire de l'école primaire la première politique publique de la République.

L'objectif n'est pas seulement d'améliorer les résultats scolaires, mais de permettre à chaque enfant d'acquérir les savoirs fondamentaux, de développer son autonomie, son esprit critique et son sens de la citoyenneté, quels que soient son origine ou son territoire.

Une politique éducative ambitieuse devra s'inscrire dans le temps long, soutenir les enseignants, associer pleinement les familles et garantir à tous les élèves les conditions d'une véritable égalité des chances.

La conviction de la Commission : faire de l'école primaire une priorité nationale, c'est investir dans la liberté des individus, l'égalité des chances et la cohésion de la Nation.

* * *

CAHIER N°4 - LA JUSTICE

Renforcer la cohésion nationale par une justice efficace.

Pourquoi ce Cahier ?

La justice est l'un des fondements de notre démocratie. Elle protège les libertés individuelles, garantit l'égalité devant la loi, règle les conflits et donne corps à l'État de droit. Elle constitue ainsi un pilier essentiel de la confiance des citoyens dans les institutions.

Pourtant, la justice française est aujourd'hui confrontée à des défis majeurs : allongement des délais, complexité des procédures, multiplication des contentieux, difficultés d'exécution des décisions et attentes croissantes des citoyens. Les transformations numériques, les nouvelles formes de criminalité et l'évolution des rapports sociaux accentuent encore ces tensions.

Pour la Commission, ces difficultés ne relèvent pas seulement des moyens. Elles interrogent également l'organisation, l'accessibilité et la capacité de l'institution à répondre aux besoins d'une société en profonde mutation.

Renforcer durablement la confiance dans la justice, c'est consolider l'État de droit et la cohésion de la République.

Les principaux constats

Les travaux de la Commission conduisent à cinq constats.

1. La justice est l'un des piliers du pacte républicain

Elle protège les libertés, garantit l'égalité devant la loi et fonde la confiance dans les institutions démocratiques.

2. Les attentes des citoyens se sont profondément renforcées

La société demande une justice plus rapide, plus lisible, plus accessible et pleinement exécutée, alors même que les contentieux deviennent plus nombreux et plus complexes.

3. Les difficultés sont avant tout systémiques

Les délais, la complexité des procédures, l'organisation des juridictions et l'accès au droit pèsent autant que les moyens sur l'efficacité de la justice.

4. La transformation est déjà engagée

Justice de proximité, médiation, innovations organisationnelles, spécialisation des juridictions et transformation numérique démontrent que des solutions existent déjà.

5. Restaurer la confiance doit devenir la priorité

Une justice indépendante, compréhensible, accessible et effectivement exécutée constitue l'une des conditions essentielles de la cohésion nationale.

Les cinq propositions prioritaires

1. Renforcer durablement les capacités de la justice

Poursuivre le recrutement des magistrats et des personnels de justice, simplifier les procédures et recentrer les magistrats sur leur cœur de métier.

2. Construire une justice plus proche des citoyens

Développer la justice de proximité, améliorer l'accès au droit et favoriser la médiation ainsi que les autres modes amiables de règlement des différends.

3. Garantir une justice pleinement effective

Mieux exécuter les décisions de justice et renforcer la coordination entre les juridictions, les services pénitentiaires et les forces de sécurité.

4. Mettre le numérique au service du juge

Accélérer la transformation numérique et développer l'intelligence artificielle comme outil d'assistance, dans le respect du contrôle humain et des droits fondamentaux.

5. Faire de la confiance le fil conducteur des réformes

Évaluer les innovations, diffuser les bonnes pratiques et inscrire la politique judiciaire dans une démarche d'amélioration continue.

Notre ambition pour 2030

À l'horizon 2030, la Commission appelle à construire une justice plus proche des citoyens, plus lisible, plus rapide et pleinement fidèle aux principes de l'État de droit.

L'objectif n'est pas seulement d'améliorer les délais ou les performances de l'institution, mais de faire de la confiance des citoyens le premier indicateur de réussite de la politique judiciaire.

Une justice moderne devra associer des moyens renforcés, des procédures simplifiées, un usage maîtrisé du numérique, une meilleure exécution des décisions et une culture permanente de l'évaluation.

La conviction de la Commission : renforcer durablement la justice, c'est protéger les libertés, consolider l'État de droit et restaurer la confiance indispensable à la cohésion nationale.

CAHIER N°5 - L'AUTORITÉ ET LE POUVOIR

Refonder la cohésion nationale par une autorité légitime.

Pourquoi ce Cahier ?

L'autorité est l'un des fondements de toute vie démocratique. Elle permet de faire respecter les règles communes, de garantir les libertés, de transmettre les savoirs et d'assurer la continuité des institutions. Lorsqu'elle est reconnue comme légitime, elle favorise la confiance, la responsabilité et la cohésion nationale.

Or, les formes traditionnelles d'autorité sont aujourd'hui profondément transformées. La défiance envers les institutions, l'évolution des structures familiales, les mutations culturelles, la révolution numérique et l'émergence de nouveaux espaces d'influence bouleversent les conditions dans lesquelles s'exercent le pouvoir et l'autorité.

Pour la Commission, ces mutations dépassent largement les seules questions de sécurité ou d'ordre public. Elles concernent l'ensemble des institutions qui structurent la vie collective : l'État, la justice, l'école, la famille, l'entreprise, les collectivités territoriales et les médias.

Restaurer une autorité démocratique, reconnue parce qu'elle est légitime, constitue aujourd'hui l'une des conditions essentielles du renforcement de la cohésion nationale.

Les principaux constats

Les travaux de la Commission conduisent à cinq constats.

1. La crise de l'autorité dépasse les seules questions d'ordre public

Elle touche l'ensemble des institutions chargées de transmettre les règles communes, d'exercer des responsabilités et d'organiser la vie collective.

2. Les conditions d'exercice de l'autorité ont profondément changé

Les transformations culturelles, l'individualisme, le numérique et la défiance envers les institutions modifient durablement les rapports au pouvoir et à la responsabilité.

3. L'autorité ne repose plus sur le seul statut

Elle se construit désormais par la compétence, l'exemplarité, la responsabilité, le dialogue et la confiance qu'inspirent ceux qui l'exercent.

4. Toutes les formes d'autorité sont interdépendantes

Lorsque l'autorité s'affaiblit dans l'école, la famille, la justice, l'entreprise ou l'État, c'est l'ensemble du pacte civique qui se fragilise.

5. Restaurer l'autorité suppose de la réinventer

Il ne s'agit pas de revenir aux modèles du passé, mais de construire une autorité démocratique adaptée aux réalités du 21^{ème} siècle.

Les cinq propositions prioritaires

1. Refonder la légitimité de l'autorité publique

Renforcer l'exemplarité, la transparence, la responsabilité et l'évaluation afin de restaurer la confiance dans les institutions.

2. Reconstruire les institutions de transmission

Redonner toute leur place à l'école, à la famille, aux collectivités et aux corps intermédiaires dans la transmission des savoirs, des valeurs et du sens des responsabilités.

3. Garantir l'effectivité de l'État de droit

Assurer une application cohérente des règles grâce à une justice plus lisible, une action publique plus efficace et une autorité exercée avec constance sur l'ensemble du territoire.

4. Adapter l'exercice de l'autorité aux mutations du 21^{ème} siècle

Prendre pleinement en compte les transformations liées au numérique, aux nouveaux espaces d'information et à l'intelligence artificielle.

5. Développer une culture de la responsabilité

Promouvoir, dans toutes les organisations, une conception de l'autorité fondée sur l'engagement, la confiance, la coopération et la responsabilité partagée.

Notre ambition pour 2030

À l'horizon 2030, la Commission appelle à réconcilier les citoyens avec une autorité qu'ils reconnaissent non parce qu'elle s'impose, mais parce qu'elle est légitime.

L'objectif n'est pas de restaurer les formes d'autorité du passé, mais de construire une autorité capable de protéger les libertés, de transmettre les repères communs, de garantir l'effectivité de l'État de droit et d'accompagner les transformations du 21^{ème} siècle.

Une politique de l'autorité réussie devra renforcer la crédibilité de la puissance publique, soutenir les institutions de transmission, préparer la démocratie aux défis du numérique et développer une véritable culture de la responsabilité.

La conviction de la Commission : restaurer une autorité légitime, c'est renforcer la confiance, préserver la cohésion nationale et donner à la République les moyens d'affronter durablement les défis du 21^{ème} siècle.

* * *

LES CINQ CONVICTIONS COMMUNES

Une même vision pour renforcer la cohésion nationale

Au terme de deux années de travaux, les cinq commissions sont parvenues à des diagnostics propres à leurs domaines de compétence. Pourtant, au-delà de la diversité des sujets abordés, une même vision s'est progressivement dégagée.

Ces cinq convictions constituent le socle commun des travaux du Cercle Avenir & Progrès. Elles expriment notre manière de penser l'action publique et la cohésion nationale.

Première conviction : La cohésion nationale est la première richesse de la République

Une société ne tient pas uniquement par sa croissance économique, ses performances ou ses institutions. Elle tient d'abord par la confiance qui unit ses citoyens et par leur sentiment d'appartenir à une même communauté de destin.

Toutes les politiques publiques contribuent, directement ou indirectement, à renforcer ou à fragiliser cette cohésion. Elle doit redevenir le fil conducteur de l'action publique.

Deuxième conviction : La confiance est le premier capital de la République

La confiance ne se décrète pas ; Elle se construit par la qualité des institutions, la stabilité des règles, la crédibilité de la parole publique et la capacité de l'État à produire des résultats.

Sans confiance, les réformes deviennent plus difficiles, les fractures s'approfondissent et le pacte républicain s'affaiblit.

Troisième conviction : Les politiques publiques doivent être pensées ensemble.

Le logement, la sécurité, l'école, la justice et l'autorité ne constituent pas cinq politiques indépendantes. Elles sont les différentes expressions d'un même projet : permettre à la République de tenir ses promesses et de faire vivre la cohésion nationale.

Les défis du 21^{ème} siècle exigent une approche transversale plutôt qu'une juxtaposition de réformes sectorielles.

Quatrième conviction : Les transformations du 21^{ème} siècle appellent un État plus efficace, plus proche et plus stratège

Révolution numérique, vieillissement démographique, mutations économiques, défis environnementaux ou géopolitiques bouleversent les conditions de l'action publique.

Face à ces évolutions, l'État doit rester fidèle à ses principes tout en renforçant sa capacité d'anticipation, d'adaptation, d'évaluation et d'innovation.

Cinquième conviction : Les grandes réformes exigent une vision de long terme.

La cohésion nationale se construit dans la durée. Elle suppose des politiques publiques cohérentes, évaluées, capables de dépasser le temps des alternances politiques et des urgences médiatiques.

Préparer l'avenir, c'est inscrire l'action publique dans une continuité au service des générations présentes et futures.

* * *

REMERCIEMENTS

Les Cahiers du Cercle Avenir & Progrès sont le fruit **de deux années de réflexion, d'échanges, d'auditions et de débats conduits au sein des cinq commissions** consacrées au logement, à la sécurité, à l'école primaire, à la justice, ainsi qu'à l'autorité et au pouvoir.

Cette première collection n'aurait pu voir le jour sans l'engagement bénévole de femmes et d'hommes qui ont accepté de confronter leurs expériences, leurs expertises et leurs convictions dans un esprit de dialogue, d'indépendance et de recherche de l'intérêt général.

Le Cercle Avenir & Progrès leur adresse ses remerciements les plus chaleureux.

Les contributeurs aux travaux des commissions

Afin de rendre compte du **caractère collectif** de cette démarche et d'éviter les répétitions entre les différentes commissions, les personnes ayant contribué aux travaux sont réunies ci-dessous dans une **liste unique, par ordre alphabétique** :

Guy ALDEGUER

Viviane MEYER

Danielle ATTIAS

Dominique NADLER

Pierre BELLALOUM

Anne-Cécile OUAZANA

Gérald BIGLE

Zakia OUHMIDA

Anne BINDER

Patrick PILCER

Nelly BITTANE-HANIN

Marie-José PINAUD

Sébastien CAHEN

Florence POUZENC

Philippe CASAMAJOR

Michel RUIMY

Jacques HALIMI

Jean-Luc SCEMAMA

Marcel KAHN

Éric SEBBAN

Geneviève LEVY-HARROUS

Simone SLAMA

Marc LUMBROSO

Patrick SOUSSANA

Philippe MARKOWITZ

Marc SZULEWICZ

Philippe MAUREL

Ariane WARLIN

Gilbert METOUDI

Le Cercle remercie chacune et chacun pour la qualité de ses contributions, sa disponibilité et son engagement au service de cette réflexion commune.

Les lieux ayant accueilli les travaux

Le Cercle Avenir & Progrès remercie également les lieux qui ont accueilli ses réunions, ses rencontres et ses temps d'échange, notamment :

- **Les salons et le restaurant du Sénat ;**
- **Les Salons de l'Hôtel des Arts et Métiers** à Paris.

La qualité de leur accueil a contribué au bon déroulement des travaux et à la richesse des échanges.

La réalisation de la collection

La publication de cette première collection a nécessité un **important travail de coordination, de conception et de finalisation.**

Le Cercle Avenir & Progrès adresse ses remerciements particuliers à :

Zakia OUHMIDA, qui a assuré la coordination éditoriale de l'ensemble de la collection ;

Marie-Laure BROSSIER, qui en a assuré la direction artistique ;

Loïc MOREAU, pour la réalisation graphique ;

Stéphane FOLTZER, pour la création des sommaires interactifs et de la navigation au sein des documents.

Le Cercle remercie également très chaleureusement Jean-Luc SCEMAMA, président du Cercle Avenir & Progrès, et Viviane MEYER, vice-présidente, pour leur implication constante, leurs relectures attentives, leurs retours réguliers et leurs nombreuses propositions d'amélioration tout au long de la finalisation des Cahiers.

À toutes celles et tous ceux qui ont contribué, directement ou indirectement, à cette première édition, le Cercle Avenir & Progrès exprime sa sincère reconnaissance.

*** **

Penser. Débattre. Agir pour faire société.

Le Cercle Avenir & Progrès

Première édition des Cahiers 2026